

PRÉFECTURE DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON



**Direction Régionale
et Départementale
de la Jeunesse et des Sports
de Montpellier**

190, av. du Père Soulas
34094 Montpellier cedex 5
Tél. 04 67 10 14 00
Fax 04 67 41 38 80
04 67 52 11 04

Montpellier, le 15 juin 2001.

Le Directeur régional et départemental

à

**Monsieur le Président
de l'association Aresquiers plongée.**

REF : SAS/JCH/AV/2001/n°089.
Affaire suivie par : Mme VARIN.
☎ 04.67.10.14.83.
Objet : Agrément ministériel

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'association a obtenu l'agrément ministériel au titre des activités sportives,

sous le n° **S-033-2001** en date du **15 juin 2001**.

Cet agrément ayant été attribué au vu du dossier présenté, vous voudrez bien m'informer de tout changement survenant dans l'association ou de toute modification des statuts.

Je reste à votre disposition et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Directeur régional et départemental,



Max RULLIER.